Berthierville, le 24 janvier 2019

Berthelaises et Berthelais,

Au nom du conseil municipal, je tiens à vous présenter les grandes lignes du budget de la Ville de Berthierville pour 2019.

Dans un souci de développement tout en recherchant un équilibre entre les services offerts et la capacité de payer de tous les propriétaires, je vous annonce que pour une 6e année consécutive le fardeau fiscal des citoyens n’augmentera pas et ce, malgré une hausse de 1.8%, soit 162 831$ de nos dépenses pour l’atteinte d’un budget équilibré de l’ordre de 9 195 924$. À titre comparatif, une résidence évaluée à 175 270$ en 2013 se traduisait par un compte de taxes de 2 357.59$ alors qu’en 2019 il représente 1 968.30$ soit une baisse de 16.51%.

L’augmentation continue de la richesse foncière favorise le maintien du taux de taxes principalement en raison de la croissance des investissements dans le secteur domiciliaire.

Tenant compte du contexte économique actuel qui représente un défi pour plusieurs ménages, le budget déposé s’appuie sur un exercice rigoureux aux fins de maintenir un niveau de taxation le plus bas possible malgré les obligations de plus en plus grandissantes auxquelles nous devons faire face pour assurer notre développement. Comme par les années passées nous continuerons nos interventions pour l’entretien de nos trottoirs et la consolidation et réfection de nos infrastructures publiques.

En 2019, nous prévoyons des travaux de réfection des rues De Lévis et une section de la rue De Vaudreuil, de la rue Giroux, des correctifs sur la conduite d’aqueduc rue St-Dominique ainsi que pour la finalisation de la réfection de la rue Jacques-Cartier. Des travaux sont aussi prévus à l’usine de filtration et le dossier d’augmentation de la capacité de la station de traitement des eaux usées est inscrit à notre planification. Dans le cadre de la stratégie de l’eau potable et pour mieux répondre aux exigences gouvernementales, plusieurs travaux d’amélioration seront effectués dans la présente année. Des projets culturels diversifiés figurent à notre programmation d’activités et je vous rappelle aussi qu’en juin la collecte des matières organiques sera mise en place.

Nos décisions sont à la base de la création d’un climat propice aux investissements en fournissant les conditions favorables et en adaptant nos règlements aux nouvelles réalités.

Votre conseil municipal se fait toujours un devoir d’être à l’écoute des besoins de la population et surtout de placer le citoyen au cœur de ses actions.

Bien à vous

Suzanne Nantel, mairesse

Ville de Berthierville

Au nom du conseil municipal.